

AMNESTY INTERNATIONAL COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : ASA 33/043/2007 (Public)
Bulletin n° : 225
ÉFAI
20 novembre 2007

Pakistan. Amnesty International condamne les actes d'intimidation à l'égard des journalistes et les arrestations

Réagissant à l'arrestation d'une centaine de journalistes violemment dispersés par la police à l'issue d'une manifestation pacifique pour protester contre les restrictions imposées aux médias, Irene Khan, secrétaire générale d'Amnesty International, a déclaré : « *Amnesty International condamne les actes d'intimidation continus à l'égard des journalistes au Pakistan ainsi que l'arrestation ce mardi 20 novembre, de plus d'une centaine d'entre eux – beaucoup matraqués par les policiers – à l'issue d'une manifestation pacifique organisée pour protester contre les restrictions imposées aux médias.* »

Selon certaines informations, les journalistes arrêtés à Karachi auraient été libérés mais Amnesty International s'inquiète des risques d'intimidation, de placement en détention et de mauvais traitements auxquels restent exposés ces journalistes et leurs confrères. Le 17 novembre 2007, le rédacteur en chef du quotidien d'Islamabad en langue ourdou *Tulu*, a été arrêté à son bureau par des policiers en civil. Au cours de sa détention, on lui a mis un bandeau sur les yeux avant de l'emmener dans un lieu non identifié pour l'interroger sur ses écrits. On lui a dit qu'il avait été arrêté sur ordre de hauts responsables du gouvernement. Il a été remis en liberté le 19 novembre.

« *Le général Moucharraf envoie des rideaux de fumée et des signaux en trompe-l'œil aux Pakistanais et à la communauté internationale. Tout en laissant entendre qu'il relâche sa pression sur l'opposition pacifique en mettant en scène la libération de milliers de détenus, le gouvernement procède à de nouvelles arrestations dans tout le pays, y compris à Karachi ce mardi 20 novembre*, a déclaré Irene Khan.

« *Ceux qui cherchent à défendre la liberté de parole au Pakistan continueront d'être des cibles privilégiées pour les autorités tant que les lois draconiennes régissant les médias, durcies encore depuis la proclamation de l'état d'urgence, ne seront pas abolies.* »

Les médias libres du Pakistan ont été l'un des premiers groupes touchés par l'imposition de l'état d'urgence le 3 novembre. Toutes les chaînes de télévision indépendantes, notamment les chaînes internationales retransmises par le câble, ont été interrompues plusieurs heures avant la proclamation de l'état d'urgence. Si les restrictions touchant les chaînes d'information internationales ont été levées, les chaînes indépendantes transmettant depuis le Pakistan restent privées d'antenne.

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566
Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. web : <http://www.amnesty.org>